

Numéro de dossier : 1114400006

Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Transmettre au conseil municipal le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) pour y introduire le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des grands jardins

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

En matière d'aide financière à la rénovation de bâtiments résidentiels, la Direction de l'habitation intervient présentement surtout dans la partie Est de l'arrondissement Ville-Marie, dans le secteur désigné comme étant prioritaire pour l'application des programmes d'aide financière, qui s'étend de la rue Saint-Urbain jusqu'à la limite Est du territoire. C'est en effet dans cette partie de l'arrondissement que l'on observe le plus fort ratio de bâtiments admissibles aux programmes d'aide, soit plus de 49% des bâtiments. Seuls quelques projets de rénovation se sont réalisés dans les dernières années dans le secteur visé par le PPU. Souscrivant à l'objectif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des logements dans le Quartier des grands jardins, la Direction de l'habitation pourrait toutefois s'associer à l'arrondissement pour identifier des moyens d'optimiser l'application de ses programmes de subvention à la rénovation dans ce secteur.

Par ailleurs, s'il était constaté que certaines situations d'insalubrité, particulièrement dans les immeubles d'habitation de grande hauteur, dépassaient la capacité normale d'intervention de l'arrondissement, la Direction de l'habitation pourrait conclure une entente avec celui-ci dans le cadre du plan d'action pour l'amélioration de la salubrité des logements et l'inscrire à son programme de travail. L'ampleur et le calendrier de l'intervention seraient déterminés en fonction des priorités et des ressources disponibles.

En matière de réalisation de logements abordables et communautaires, des résultats intéressants ont pu être observés au cours des dernières années; ainsi, sur la période 2002-2010, un total de 873 unités de logements communautaires ont été réalisées alors que 223 unités additionnelles sont en développement, pour un total de 30 projets ponctuels sur le territoire de l'arrondissement. De plus, certains secteurs comme la partie Est du Faubourg Québec, le secteur Square Cartier ou le site de la Société Radio-Canada ont été visés par la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels.

La Direction de l'habitation reconnaît toutefois que l'application de cette stratégie d'inclusion pose des défis importants dans certaines parties du territoire de l'arrondissement Ville-Marie, pour des raisons diverses telles la densification plus importante des projets immobiliers ou encore la valeur foncière élevée des terrains qui rend difficile la réalisation de projets communautaires financièrement viables.

Du fait de ce contexte particulier au centre-ville, la Direction de l'habitation est prête à participer aux réflexions pouvant mener à l'identification de nouvelles initiatives pour faciliter la réalisation de logements communautaires et abordables sur le territoire de l'arrondissement Ville-Marie.

Numéro de certificat (ou note)

<b>Responsable de l'intervention</b> Gilles BENOIT Conseiller en développement de l'habitation <b>Tél. :</b> 514-872-4947 <b>Date:</b> 2011-02-11	<b>Endossé par:</b> Denis QUIRION Directeur  Bernard Cyr Chef de division Développement résidentiel <b>Tél. :</b> 514-872-3882 <b>Date d'endossement:</b> 2011-02-11
---	--